



Demande de paiement retroactif assedic

Par **koussouri_old**, le **05/04/2007 à 17:22**

bonjour,rnrnj'ai ete licenciée en 2003 sans raison valable. Ayant portée l'affaire aux prud'hommes, je n'ai pu percevoir l'allocation chômage tant qu'un jugement n'était pas rendu. Dernièrement j'ai obtenue gain de cause après un deuxième jugement favorable en appel (idem pour le 1° jugement), A l'époque du licenciement, j'habitais VESOUL, par la suite j'ai changé de département (13) pour être aujourd'hui sur BESANCON... J'ai fait une demande auprès des ASSEDIC de BESANCON pour obtenir le paiement rétroactif de mon allocation chômage due à mon licenciement reconnu "sans causes réelles", ceux-ci m'ont renvoyés sur les ASSEDIC de VESOUL pretextant que je dépendais d'eux à l'époque des faits, eux-mêmes à leur tour m'ont renvoyés sur MARSEILLE pretextant que mon dossier avait été transféré chez eux... Ne sachant plus à qui réclamer mon dû, j'espère que quelqu'un saura me dire quoi faire et comment obtenir ce paiement rétroactif que j'attends depuis quasiment QUATRE ANS... rnrn MERCI pour vos réponses...

Par **guillot**, le **05/05/2008 à 08:34**

bonjourrnje suis à besancon et j'ai rendez-vous ce matin pour récupérer mon attestation assedic de mon ancien employeur qui ce dernier en plus ne m'a jamais payé.rnJ galère énormément depuis 2 ans pour ça!!!!rnj'ai 2-3 questions à vous poser très importantes est-il possible de me transmettre votre n° de tel à mon e-mail . contact.guillot@free.frrnmerci d'avance